

Le Greffier

Monsieur Rodrigue DEMEUSE

Député wallon chaussée de Waremme, 226

FJ/MH/BL/rqe/4

4500 HUY

Namur, le 18 juillet 2019

Monsieur le Député wallon,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°4 du 1 juillet 2019 que nous adresse ce jour Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement (www.parlement-wallonie.be).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député wallon, à l'assurance de ma considération distinguée.

Frédéric JANSSENS



Question n° 4 de DEMEUSE Rodrigue

à DI ANTONIO Carlo, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings

 N° : 4 (se2019) 4 Réception : 01 juillet 2019 Echéance : 22 juillet 2019

Matière : Transports - Mobilité - Transports en commun urbains et vicinaux -

Objet : la nouvelle ligne express de bus (WEL) reliant Liège à Marche-en-Famenne

Question écrite

La ligne express de bus WEL (Wallonia Easy Line) reliant Marche à Liège est en activité depuis le 29 avril dernier.

Si le principe d'une telle ligne express de bus est défendu depuis de nombreuses années par les acteurs du Condroz, au premier rang desquels se trouvent les communes traversées, la mise en œuvre concrète de la ligne semble poser plusieurs problèmes. Cela explique le faible succès visiblement rencontré par la ligne au cours de ses premiers mois d'activité.

Parmi les problèmes évoqués par les usagers, relevons notamment le prix élevé de 5 euros par trajet, mais également la nécessité de réservation préalable, la fréquence des passages limités exclusivement le matin et le soir, ou encore l'emplacement des arrêts, voire l'absence d'arrêt dans certaines communes comme Tinlot.

Certaines communes sont même désormais contraintes de subsidier l'utilisation de la ligne par leurs habitants en prévoyant d'intervenir dans les frais d'abonnement des citoyens pour les inciter à utiliser la nouvelle ligne.

Le TEC indique dans la presse qu'une étude sera menée au mois de septembre pour évaluer le service proposé.

Quelle sera la méthodologie de cette étude ?

Outre les utilisateurs, associera-t-elle bien les communes traversées, ainsi que les non-utilisateurs qui sont actuellement découragés d'y recourir ?

Dans l'affirmative, comment se fera concrètement cette consultation?

Des problèmes importants étant déjà constatés, ne faudrait-il pas mener cette étude dès à présent, sans attendre septembre, afin d'apporter les modifications requises pour la rentrée scolaire et ainsi inverser la tendance au plus vite ?

Le TEC affirme lui-même que le système de réservation préalable semble poser problème. Ne peut-on pas supprimer dès à présent cette obligation de réservation ?

Un tarif plus attractif, inclus dans l'abonnement classique, est-il envisageable ?

Une augmentation de la fréquence et des plages journalières desservies est-elle possible?

Monsieur le Ministre peut-il confirmer qu'il y aura bien, dans un avenir proche, un arrêt prévu dans la commune de Tinlot ?

Si oui, à quelle échéance ?

Est-il possible de déplacer dès à présent l'arrêt de Nandrin, actuellement situé au rond-point « des vaches », vers le parking d'écovoiturage qui vient d'être terminé au croisement entre la RN63 et la rue Famioul ?

Réponse

Une étude d'évaluation sera en effet menée cet automne par l'OTW pour évaluer la perception du nouveau service WEL au regard des nouveautés mises en place et la volonté d'augmenter l'offre WEL à d'autres liaisons.

L'enquête sera composée de 2 parties :

- une enquête à bord des véhicules afin d'évaluer le niveau de satisfaction des clients et les améliorations qu'ils suggèrent ;
- une enquête auprès des non-clients qui n'utilisent pas les lignes WEL alors qu'ils pourraient potentiellement les utiliser.

La première partie de l'enquête se fera en face à face via un questionnaire que l'enquêteur administrera durant le trajet du client.

La deuxième partie se fera via 2 focus groupes couvrant le territoire wallon.

Dans l'attente des résultats, des adaptations peuvent être faites sur les lignes et sont discutées entre les directions territoriales de l'OTW et les communes concernées.

En ce qui concerne le prix, il correspond au prix actuel des titres Horizon+, titres du réseau express de l'OTW dont l'offre convergera, à terme, vers l'offre WEL.

La possibilité d'emprunter le bus sans réservation préalable est actuellement à l'étude.

Enfin, en termes de fréquence, la Région a pour ambition d'augmenter le niveau de service de la ligne Liège-Marche dès le mois de septembre 2019.

Concernant les arrêts, l'arrêt de Nandrin va être déplacé rapidement vers le parking récemment achevé, un arrêt est prévu à Tinlot et sera effectif dès que les travaux d'aménagement de voirie permettront un cheminement global sécurisant. Le délai de mise en place pourra être raccourci en fonction de l'itinéraire de déviation prévu durant les travaux.